58me Année — Nouvelle Série — No 366 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 8 francs SAMEDI 24 JANVIER 1953.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 350 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales: 50 frs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

LE LIVRE DE RAISON
du Savetier de Sisteron

Qui ne connait à Paris l'Hôtel de Rohan Soubise devenu aujourd'hui le Palais des Archives Nationales, à deux pas du Musée Carnavalet !...

Ce fut, on le sait, au grand siècle, l'ancien logis de Sévigné la Marquise près de cette Place des Vosges en plein quartier du Marais, au vieux faubourg du Temple, et où l'on admire encore, malgré leurs affectations modernes et commerciales, de belles façades du passé avec leurs entrées monumentales et solennelles sur des cours silencieuses, à demi désertes, et avec leurs restants de gros pavés pointus et presque verdis de mousses vétustes sur chaque vieille pierre !...

Les Chanceliers d'Aguessau et Lamoignon y avaient leurs demeures. On y donne là de curieuses expositions de vieux documents et de vieux grimoires et de manuscrits sur parchemins, et tout ce qui concerne « Le Livre », avec la petite chose imprimée qui sortait jadis des presses à bois et au temps du bon libraire Plantin !...

Ces rétrospectives expositions n'attirent pas seulement les connaisseurs ou les bibliophiles, mais tous ceux qui s'évadent un peu de notre vie trépidante et fiévreuse aux seuls soucis matériels. Et ce Palais de Rohan reste l'asile des vieux papiers, des vieux documents, et le domaine de nos chartistes et de nos paléographes les plus savants et les plus scrupuleux.

Et vous me croirez ou non, mais il y a déjà quelque temps j'avais lu dans une certaine chronique illustrée le compte-rendu détaillé de cette manifestation artistique dont je voudrais vous parler ici et avec la découverte inédite et sensationnelle de cet ancien registre ad hoc : Le Livre de Raison du Savetier de Sisteron, et çà c'est inouï, incroyable, et stupéfiant et comment était-il venu s'échouer là et au beau milieu de ces choses les plus mirifiques, ce Livre de Raison d'un de nos vieux cordonniers d'il y a au moins deux siècles ?

Sur son épaisse reliure en basane fauve ou sur sa molesquine grise ce n'était pas seulement un petit carnet de comptes, de dépenses et de recettes, mais suivant la coutume ancienne, un petit livre de mémoires les plus familiaux, et l'on inscrivait entre les pages, à côté aussi d'une récolte d'huile ou de grains de semences, d'amandes et de pistaches, on inscrivait une naissance ou un deuil, l'établissement d'un garçon ou le mariage de la dernière petite cadette. Et ce Livre de Raison m'avait turlupiné ! Je voulais en avoir le cœur net.

Je n'ose dire que c'était la pièce maîtresse et principale de cette exposition récente à l'Hôtel des Archives, mais j'alertais aussitôt quelques connaissances que j'avais encore en notre capitale, pour aller consulter de visu et sur place cette attendrissante relique.

Un bibliothécaire averti et complaisant voulut bien entrouvrir pour mon « envoyé spécial » une vitrine cadenassée remplie d'autres autographes et je dois dire que Le Livre de Raison du Savetier partageait la place d'honneur avec quelque chose aussi de similaire et devinez quoi ? C'était le contrat en bonne et dûe forme du Maître Perruquier du Roy. C'était celui qui était chargé spécialement de l'entretien journalier des Perruques et Postiches de Sa Majesté le Roi Soleil au Palais de Versailles. On la chiffrait pour rien la plus noble et la plus royale des Perruques aux cascades les plus abondantes et à triples rangs de mortiers ! Elle ne coutait alors que quelques Sols et peut-être pas même un Ecu. Mais notre Maître Perruquier, tout comme le Tapissier Poquelin, était couché sur le grand Livre et de Messieurs les Surintendants aux Finances d'Etat.

Il me reste quelques autres souvenirs sur cet Hôtel des Archives où j'aimais à me rendre souvent. C'était à la fois une Bibliothèque et un Musée.

Comme l'Hôtel de Sens, très voisin, celui des Rohan-Soubise, outre sa façade élégante et néo-classique du XVIIIme, fait suite à cet Hôtel de Clisson qui beaucoup plus ancien a conservé encore son très curieux aspect du Moyen Age à côté de cette étroite Rue Barbette où fut assassiné du temps des Bourguignons et des Armagnacs, et par les hommes de Jean Sans Peur, ce Duc d'Orléans pleuré par Valentine de Milan. Cet Hôtel Clisson fut aussi celui de Du Guesclin et l'on y voit encore les deux tourrelles à poivrières aux pignons aigus et ardoisés.

L'Hôtel Clisson abrite aussi un lot important d'archives poussiéreuses et il m'avait été donné par une permission spéciale d'entrouvrir avec des doigts de piété quelques liasses fripées, ou griffonnées par quelque « Clavaire » de l'ancien temps. Ce n'était autre qu'un de mes très authentiques confrères, l'ancien greffier au Parlement de Paris, et voici que je découvris, ô miracle ! une petite merveille et ce vieux scribe d'autrefois et ce «paperassier» ajoutait à ses mérites ceux d'un excellent dessinateur, et figurez-vous que dans le cours d'une audience solennelle il avait assisté pour le retranscrire, à l'interrogatoire de la Pucelle de Domrémy et voici que sur ce registre de justice l'on pouvait apercevoir une « signature » fulgurante aux grandes lettres droites et divines, aux grandes lettres allongées, mesurées et fines « Jehanne » et en marge de cette grande feuille de dur parchemin, l'ancien greffier avait dessiné un croquis à la plume, un croquis naïf et peut-être assurément le seul portrait véritable de la Sainte de France et de la Sainte de la Patrie.

Et j'aurais voulu que sur son Livre de Raison le Savetier d'antan traça lui aussi, son bout de silhouette et qui ne devait pas manquer d'un certain relief ou d'un certain piquant et je me l'imagine volontiers. Il devait être vêtu d'un sarreau de forte toile ou de gros drap et il devait ressembler à quelque vieil « Esope » au fond de quelque « turne » ou bien de quelque échoppe et il avait du être choisi, comme vrai modèle, par quelqu'un qui avait aussi le sens des Apologues et des Fables.

Un Savetier chantait du matin jusqu'au soir et c'était merveille de l'ouïr, merveille de l'entendre et il serait bon de relire un peu notre La Fontaine ! Ah ! brave Savetier de Sisteron et qui tirait sur ta poix et sur ton ligneul, n'avait-on pas fait sur ta personne un bout de chansonnette et un bout de ronde enfantine que les petits garçons et les petites fillettes chantaient jadis dans mon enfance : C'était un vieux Savetier, Save, Save, Save, Save, c'était un vieux Savetier, Save, Save, Savez son métier !...

Ses voisins lui disaient tous : Cave Cave, Cave, et voyons qu'avez-vous ? Heureux temps ! Heureux temps! Et tout doux! Et tout doux!

Hippolyte SUQUET.

L'Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative

L'Assemblée Générale du Syndicat d'Initiative s'est tenue Jeudi dernier dans la salle de la Mairie, devant une cinquantaine de personnes.

La réunion est présidée par M. le Docteur Niel entouré de MM. Paret Emile, Maire et Conseiller Général de Sisteron, Camille Reymond, Maire et Conseiller Général de Château-Arnoux, et de MM. Maffren Daniel, Michel Henri, Sias Danton et Paul Vernet.

En déclarant la séance ouverte, le Docteur Niel exprime sa satisfaction de voir une certaine affluence et félicite les présents de s'intéresser à la vie du Syndicat d'Initiative, et laisse tout de suite la parole à M. Vernet, trésorier. Celui-ci dans un compte-rendu financier très précis, donne lecture des dépenses et des recettes. Il en résulte que l'année 1952 accuse pour la première fois, un reliquat de 290.000 francs environ.

Après cet exposé, le Docteur Niel donne le compte-rendu moral de l'année 1952. Cet exposé qui se résume dans une nombreuse correspondance avec les touristes, en envoyant des dépliants et donner des renseignements sur les séjours dans les hôtels de la région sisteronnaise.

Après cette très brève analyse, le Docteur Niel donne lecture des statuts sur lesquels l'Assemblée doit se prononcer.

La lecture des statuts provoque de longues discussions dans lesquelles l'humour sisteronnais ne perd jamais ses droits. Les statuts sont votés après certains changements, article par article.

Après des discussions assez confuses, une personne de l'assistance propose de maintenir provisoirement le bureau actuel en fonction jusqu'à ce qu'il ait fait approuver les statuts, étant bien précisé qu'au bout d'une année, et dès que cette formalité aura été accomplie, la prochaine Assemblée Générale procèderait à l'élection définitive du bureau en entier. Cette proposition a été mise aux voix au scrutin secret qui a donné les résultats suivants :

L'ancien bureau est réélu par 25 voix sur 44 votants, à savoir : Maffren, Michel, Niel, Paret, Sias et Vernet.

En conséquence, le bureau actuel est maintenu à titre provisoire pour une année.

C'est ensuite une série de vœux qui sont présentés par diverses personnalités et la séance est levée à 23 heures 30.

***

Un Syndicat d'Initiative est un organe régional qui doit intéresser tout le monde, principalement les commerçants et tous ceux qui aiment leur ville. Son bureau doit être ouvert à tous et les réclamations ou les suggestions doivent être étudiées en Comité, en toute indépendance, et comme son nom l'indique « Initiative » c'est la qualité de celui qui est porté à agir, à entreprendre.

En ce qui concerne Sisteron, ville touristique avant tout, se doit de posséder un Syndicat d'Initiative actif et puisque la période est aux vœux, nous nous permettons de formuler le nôtre qui, n'en doutons pas, sera partagé dans toute la ville. C'est de voir, à l'avenir, un Syndicat d'Initiative porter intérêt au Comité permité permanent des Fêtes ; de montrer par sa présence un encouragement à toutes les manifestations sportives (foot-ball, basket-ball, boules, cyclisme) ; de participer aux journées folkloriques organisées par le Quadrille Sisteronnais ; d'encourager le développement aux Arts et de s'intéresser aux Fêtes que donne la Société Musicale « Les Touristes des Alpes », en un mot, d'être aux côtés de ceux qui s'intéressent à la prospérité de la ville et qui attirent dans nos murs de nombreux visiteurs.

Pierre du Collet.

SPORTS

FOOT-BALL

Dimanche dernier, par beau temps les quelques rares amateurs du ballon rond ont assisté à un match amical des plus intéressants. Le match se joue entre Laragne-Sports et Sisteron-Vélo.

Les équipes sont sur le terrain et Laragne-Sports présente son équipe première réputée dans la Ligue du Lyonnais, deux ou trois titulaires manquants, d'ailleurs bien remplacés par des équipiers de réserve.

Sisteron-Vélo présente une équipe de jeunes qui pour la première fois a donné un excellent résultat, c'est-à-dire la première victoire de la saison.

Le score de 2 buts à 0 indique que le jeu s'est joué serré, dans une correction parfaite.

Toutefois nous ne pouvons pas encore faire des critiques sur cette nouvelle formation sisteronnaise, attendons les prochains matches.

Pour l'instant signalons tout simplement le redressement du Sisteron-Vélo, section foot-ball.

***

REMBOURSEMENT
DE L'EMPRUNT EMIS
PAR LE SISTERON-VELO
(Clôture de l'ancien Stade)

Le Comité Directeur du Sisteron-Vélo, section foot-ball, informe que dès à présent les porteurs de bons de l'emprunt, après entente avec M. Heyriès, rue Droite, ce dernier est chargé de la liquidation de cet emprunt et d'effectuer sous sa seule responsabilité le remboursement des bons non amortis. Les porteurs de bons pourront donc se faire rembourser très prochainement chez M. Heyriès qui donnera, avant la fin Janvier, toutes les indications utiles pour ce remboursement.

***

GAZELEC DE MARSEILLE
contre Sisteron-Vélo

Le Championnat reprend demain Dimanche, sur le Stade de Beaulieu à 14 heures 30, ses droits par la rencontre qui opposera Gazélec de Marseille à la jeune formation du Sisteron-Vélo.

Les sportifs sont invités à se rendre en grand nombre au bord des touches afin de voir évoluer l'équipe locale que vient de constituer la nouvelle commission sportive du Sisteron-Vélo.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

La Société du Ski-Club Sisteronnais fera demain Dimanche une sortie au Sauze.

Se faire inscrire chez Mlle Orcière Rue de Provence.

Pour sauver Marius Renard

Marius Renard et sa mère sont le point de mire de tous les savants du monde. Paris-Match est à même de révéler aujourd'hui comment a été livrée heure par heure à l'Hôpital Necker, l'une des plus belles batailles de la médecine scientifique moderne.

Au sommaire de Paris-Match : le crime d'Oradour devant la justice ; la Reine Elisabeth et Margaret assistent à un mariage d'amour ; à Moscou, le complot des médecins juifs ; les mystères de la politique française ; les cardinaux Feltin et Grente à Rome.

L'ACTION DES ELUS

BOURSES SCOLAIRES

M. M.-E. Naegelen, ancien Ministre, Député des Basses-Alpes, depuis le début de l'année dernière était intervenu auprès de M. le Président André Marie, Ministre de l'Education Nationale, pour lui exposer la situation des enfants des petits hameaux de montagne.

Dans de nombreux cas il est impossible d'entretenir une école que ne fréquenterait qu'un seul enfant.

Lorsqu'une école fonctionne dans le village dont dépend le hameau et que la distance n'est pas excessive, on procède au ramassage des enfants, ce qui donne une demi-satisfaction aux familles, mais si le hameau est à 5 ou 6 kms de la plus proche école, ce procédé est impraticable, surtout pendant le gros hiver.

Une seule ressource se présente, mettre les enfants en pension chez des amis ou parents, dans la localité pourvue d'une école.

Or, la plupart des familles intéressées sont très modestes et les frais de pension dépassent les possibilités des budgets.

Il était donc indispensable de créer des Bourses d'entretien.

Après de multiples démarches et enquêtes, M. le Ministre de l'Education Nationale vient de faire savoir à M. M.-E. Naegelen, par lettre du 2 Janvier, qu'il avait décidé de lui donner satisfaction et que des bourses d'entretien seraient accordées aux familles entrant dans ces conditions; la bourse est provisoirement fixée à 40.000 francs par an et par enfant.

DESENCLAVEMENT
DE LA COMMUNE DE PIEGUT

M. Marcel Massot, Député des Basses-Alpes, Secrétaire de la Commission des Finances, vient de recevoir de M. le Ministre de l'Intérieur la lettre suivante :

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de désenclavement de la commune de Piégut (Basses-Alpes) dont le dossier technique vient de m'être transmis par le Préfet.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que ce dossier a été examiné et que la décision d'approbation sera notifiée très prochainement au Préfet des Basses-Alpes.

Je vous prie d'agréer, etc...

HABITAT RURAL

M. Marcel Massot, Député des Basses-Alpes, Secrétaire de la Commission des Finances, qui était intervenu auprès de Monsieur le Ministre de l'Agriculture pour obtenir une augmentation des crédits concernant les prêts pour l'Habitat Rural, vient de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture la lettre que nous publions ci-après :

M. le Député et cher Collègue

Vous avez bien voulu appeler à nouveau mon attention sur la nécessité d'allouer au département des Basses-Alpes, au titre de l'Habitat Rural, un volume de crédits plus important que celui qui a été accordé l'année dernière.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en ce qui concerne les subventions attribuées au titre de la loi du 21 Novembre 1940, le département des Basses-Alpes, qui en 1951 avait reçu 14.400.000 francs dont 10.000.000 de francs pour les gites d'étape, soit en fait 4.000.000 de frs seulement pour l'Habitat Rural proprement dit, a bénéficié cette année d'un crédit de 15.200.000 francs ce qui constitue un accroissement notable.

Pour ce qui a trait aux prêts, un crédit de 12 millions avait été prévu primitivement pour l'année. Toutefois, compte tenu des demandes en instance, j'ai pu accorder aux Basses-Alpes un crédit supplémentaire de 2 millions, ce qui porte sa dotation pour 1952 à 14 millions.

Veuillez agréer, etc...

© VILLE DE SISTERON

MUTUALITE

Afin que les mutualistes appartenant à la Caisse Chirurgicale de Nice soient renseignés, nous publions ci-dessous le nouveau barême de 1953 applicable à la prochaine Assemblée Générale.

Assurés Sociaux : Adultes 700 frs ; Enfants de moins de 16 ans, les 2 premiers 500 frs ; à partir du 3e enfant 100 francs.

Non Assurés Sociaux : Adultes 2.300 frs ; Enfants de moins de 16 ans, les deux premiers 1.600 frs ; à partir du 3e enfant 100 francs.

Les Mutualistes âgés de plus de 65 ans et n'étant pas assurés sociaux cotisations réduites à 900 francs. Plus 50 francs de frais de gestion pour toutes catégories.

Droits d'Admission : Assurés sociaux, moins de 25 ans, 200 frs ; non assurés sociaux 1.000 francs.

De 26 à 35 ans, Assurés Sociaux 300 frs, non assurés sociaux 2.500.

De 36 à 55 ans, Assurés Sociaux 300 frs ; non assurés sociaux 3.500.

De 56 à 65 ans, Assurés Sociaux 700 frs ; non assurés sociaux 5.000.

A dater du 1er Janvier 1953, les 1re, 2me et 3me catégories sont supprimées. Mutation en 4me catégorie sans stage ni droit d'entrée pour les membres de ces catégories qui en feront la demande avant le 31 Mars 1953.

Les cotisations doivent être versées chez le Trésorier avant le 31 Mars 1953, dernier délai.

TOURISTES DES ALPES

Tous les musiciens faisant partie des « Touristes des Alpes » sont informés que les répétitions reprendront le Mardi 27 Janvier courant à 21 heures, dans la nouvelle salle, entrée Rue de la Mission, en vue de la préparation d'un Concert qui sera donné dans les premiers jours de Mars.

La présence de tous est indispensable.

Venez visiter le magasin de vente des Vélos et Cyclomoteurs

F. SOUVET

Grande Exposition de Vélos enfants
BABI BIQUET METROPOLE

Agence exclusive
des marques de motos
ALMA M R NEW-MAP
Cycles
F. SOUVET METROPOLE
CASENAVE

Machines à Coudre NEVA et BARRET
Accessoires
Réparations

GRANDE BAISSE SUR LES PRIX
VENTE A CREDIT
ROME
Téléphone 78 SISTERON

VARIETES-CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
LA VALSE DANS L'OMBRE

FOIRE

La première foire de l'année, dite de la Saint-Antoine, s'est déroulée par un froid intense et avec une affluence moyenne.

Signalons quelques prix pratiqués: Agneaux de lait 270 à 280 le kg ; broutards 200 à 220 frs le kg; porcelets 160 à 180 frs le kg; porcs 220 frs le kg; œufs 280 frs la douz.; grives 110 frs pièce.

La prochaine foire aura lieu le 16 Février 1953.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Ville de Sisteron se réunira en séance publique, à la Mairie, Mercredi 28 Janvier 1953 à 20 heures 30.

CONSEIL GENERAL

Dans sa dernière session, le Conseil Général des Basses-Alpes a adopté le vœu suivant déposé par M. Aguillon, Conseiller Général de Turriers, et qui tend à élargir le groupe des Etablissements financiers suceptibles d'apporter leur concours aux emprunts émis par les collectivités.

Le Conseil Général des Basses-Alpes

Considérant que les Départements et les Communes éprouvent les plus graves difficultés à placer un emprunt auprès des organismes habituellement choisis : Caisse des Dépôts et Consignations et Crédit Foncier de France ;

Considérant que cette situation est de nature à paralyser les efforts des Départements et des Communes et d'entraver la réalisation des projets de grands travaux et d'équipement, dont l'arrêt aurait les conséquences les plus sérieuses sur la vie économique et sur la situation démographique d'un Département pauvre comme les Basses-Alpes ;

Considérant que le concours financier des organismes de crédit est à réclamer et qu'en particulier les industries nationalisées ayant un caractère de Service National participent à l'effort de redressement du pays ;

Emet le Vœu

Que les entreprises du secteur nationalisé : Etablissements Bancaires et Compagnies d'Assurances, concourent dans une large mesure par prélèvements sur les fonds libres et dans le placement de leurs réserves légales, au financement des collectivités par une participation aux emprunts Départementaux et Communaux. Qu'ainsi en réalisant des placements sûrs et rémunérateurs, Banques et Assurances pourraient contribuer au développement du potentiel économique des départements et des communes et à la prospérité de la nation.

Demande à M. le Ministre des Finances qui exerce sa haute autorité sur le Conseil National de l'Assurance et sur le Conseil National du Crédit d'obtenir des établissements précités le concours d'une politique de crédit en faveur des collectivités publiques et plus spécialement en faveur des départements pauvres.

Nous nous réjouissons et nous félicitons M. le Préfet des Basses-Alpes qui a pu obtenir par des démarches personnelles la participation d'une Compagnie d'Assurances qui accorde un prêt de 20 millions de francs au département. Une partie de cet emprunt sera utilisé à financer la construction de la Maison de l'Agriculture et à lancer la première tranche des travaux d'installation du téléphone automatique rural.

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Maire de la commune de Sisteron a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à un arrêté de M. le Sous-Préfet de Forcalquier, en date du 15 Janvier 1953 une enquête est ouverte sur le projet d'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Mlle Coulomb Marie, pour constructions scolaires.

Le projet ci-dessus visé, avec les pièces à l'appui, est déposé au Secrétariat de la Mairie pendant huit jours, du 19 Janvier au 27 Janvier 1953 inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de 8 h 30 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

A l'expiration de ce délai, un Commissaire enquêteur désigné à cet effet par M. le Sous-Préfet, recevra à la Mairie pendant un jour, savoir, le 28 Janvier 1953, de 9 heures à 12 heures et de 14 à 17 heures, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU MODELE DE PASSEPORT FRANÇAIS

A la suite de la mise en service d'un nouveau modèle de passeport français — dont la validité a été portée à trois ans — le public est informé que le prix de ce passeport a été fixé à 1.000 frs à compter du 16 Janvier 1953.

En conséquence, les personnes qui désirent obtenir un passeport auront à verser dorénavant la somme de 1.000 francs (au lieu de 700 francs) au C. C. Postal N° 9560-34 Marseille, Régisseur des Recettes de la Préfecture des Basses-Alpes à Digne.

Des indications seront données ultérieurement en ce qui concerne la possibilité pour les requérants, de se procurer eux-mêmes les timbres de 1.000 francs à produire à l'appui de leur demande.

Toutefois, en attendant l'approvisionnement en nouvelles formules, il y aura lieu de joindre, éventuellement, aux demandes l'ancien passeport qui pourra être prorogé.

Marceau SCALA
Rue de Provence — SISTERON

Le Gérant : Marcel LIEUTIER.
Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

CANAL SAINT-TROPEZ

La deuxième session de l'Assemblée Générale de l'Association du Canal Saint-Tropez se tiendra à la Mairie demain Dimanche 25 Janvier à 10 heures.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

LIGUE MARITIME ET D'OUTRE-MER

Le Président H. Cangardel adresse à tous les ligueurs et à tous ceux qui se dévouent à la cause de la L. M. O. ses vœux les plus chaleureux d'une année heureuse pour les sociétaires et leurs familles.

Grâce à vous tous, qui faites confiance à la Ligue, nous avons accru les relations entre les ligueurs de la Métropole et ceux de la France d'Outre-Mer, par des échanges de correspondances, des timbres, des documentations, des échantillons de produits, etc... Un service cinématographique a été rajeuni et des films sont à la disposition des sections ; un matériel d'exposition, sur demande, sera adressé aux délégués ; il serait souhaitable que des sections scolaires soient créées dans toutes les écoles ; des brochures, des volumes, des panoplies susceptibles d'intéresser les adultes, les écoliers et les maîtres et maîtresses d'enseignement leur seront expédiés.

Les ligueurs, sur présentation de leur carte, ont droit à la visite gratuite de bateaux, de chantiers navals, des installations portuaires, etc. En outre, les ligueurs bénéficieront des tarifs réduits pour toutes les excursions et fêtes de la L.M.O.

Tout Français doit faire partie de la L.M.O. qui est en quelque sorte le trait d'union entre la France et l'Union Française ; par son concours bénévole elle facilite les relations amicales entre les peuples de mœurs et de couleurs différentes.

Les cotisations 1953 seront encaissées pour Forcalquier, par Mme Courlet ; pour Sigonce et Montlaux, par M. Maurel, maire ; pour Lurs et La Brillanne par M. Gaubert L. ; pour Sisteron par M. Blanc Maurice, membre correspondant de l'Amicale des Anciens Marins.

Le Délégué Régional remercie d'avance tous les ligueurs et les assure de son dévouement.

A VENDRE

Primaquatre 38. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

cause double emploi, Camionnette 201 en bon état Boulangère, ou une 301 touriste bon état. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

très belle affaire, tournée de campagne alimentation dans ville importante des B.-d-R.; grand local, bel appartement. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

piquets fer de vigne avec le bloc béton. S'adresser à M. TRUCHET, jardinier, Les Bons-Enfants.

AVIS

M. CANO, plombier à Sisteron, informe son aimable clientèle que son atelier est transféré Cours Paul Arène.

ETAT-CIVIL

du 16 au 22 Janvier 1953

Naissances : Claude Jean-Louis Blanc, Avenue de la Libération. — Michel Léon Simon Blanc, Avenue de la Libération. — Raymond Jean Denis Ailhaud, Avenue de la Libération. — Simone Emilienne Marie Beyssier, Avenue de la Libération. — Annie Louise Lucie Donnet, quartier de Parésous.

Publication de Mariage : Juan Roca, patissier, domicilié à Sisteron et Claire Victorine Leydet, couturière domiciliée à Sisteron.

FRIGELUX
Le Frigidaire sans histoire
C. FIASTRE
Agent à SISTERON
Téléphone 101

DANS VINGT ANS LES HOMMES DEBARQUERONT SUR LA LUNE

C'est ce qu'affirment la revue soviétique « Mouvement Réactif » et le magazine américain « Colliers ». Le Docteur Wernher von Braun, le créateur des V-2 qui travaille maintenant aux Etats-Unis, et le Professeur Tihonrowov de Léningrad, tous deux grands spécialistes de la propulsion par fusée, sont d'accord sur ce point.

Ainsi la course est engagée entre les deux grandes puissances rivales pour la conquête des espaces extra-terrestres. Toutes deux affirment leurs intentions pacifiques, mais l'occupation du sol lunaire ne se fera sans doute pas sans arrière-pensées stratégiques. Quoi qu'il en soit, une mise au point sur l'état actuel des travaux concernant les voyages interplanétaires s'impose.

SCIENCE ET VIE présente sous la plume autorisée des professeurs Esclangon et Gauzit, de l'ingénieur Camille Rougeron et du pionnier français de l'astronautique, Alex. Ananoff, un exposé magistral de cette question à l'ordre du jour. Car si le voyage à la Lune est pour dans vingt ans, le jour est proche où seront lancées les premières fusées qui échapperont à l'attraction terrestre et dont l'envol constituera pour l'humanité un évènement encore plus important que l'explosion de la bombe atomique.

« L'ASTRONAUTIQUE », numéro hors-série de SCIENCE ET VIE. En vente partout : 200 francs.

SIMCA 9 ARONDE
construite pour vivre longtemps
Silence Luxe
Confort Economie
BERLINE
COMMERCIALE
FOURGON
Livraison Rapide
A. BRUN
Concessionnaire
Tél 26 — SISTERON — Tél 26
Vente à Crédit

Vêtements PHILIP
62, Rue Droite
habillent chic toute la famille à des prix sans concurrence.
5 % de baisse sur présentation de la carte famille nombreuse.
TEINTURERIE — DEGRAISSAGE
STOPPAGE
Livraison dans la semaine
Prix avantageux
Dépôt de la Teinturerie Kock
VETEMENTS PHILIP
— Rue Droite — SISTERON —

Aux Meubles Sisteronnais
(ancienne Maison Bourgeon) Paul DOUSSOULIN — Tél. 93
POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNEE...
Grand Choix de Petits Meubles tous genres
GUERIDON, TABLE T. S. F., TABLE en Glace, TRAVAILLEUSE
toutes dimensions tous genres
DECENTES LIT toute grandeur, bas prix BALATUM
COSY, COMMODE, etc...
A tout acheteur pendant la durée des Fêtes
d'une SALLE A MANGER ou d'une CHAMBRE COMPLETE
la Maison offre 2 chaises de chambre en velours bleu ou rouille
Une visite n'engage à rien (ENTREE LIBRE)
ATTENTION ! ! La bonne adresse : 57, Rue Droite, SISTERON

Achetez vos MEUBLES à la Fabrique BOUISSON
Les plus beaux Meubles A qualité égale
AUX MEILLEURS PRIX PRIX SANS CONCURRENCE
DANS VOTRE INTÉRÊT
avant d'acheter venez visiter la plus grande Exposition de la région
NE PAS CONFONDRE
MEUBLES BOUISSON
Seul spécialiste des beaux meubles
Rue Saunerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON